

## FICHE - DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PARTENAIRES



Pour permettre soutenir la dimension intersectorielle du réseau et permettre un équilibre des pouvoirs, la gouvernance du réseau se structure autour de 5 catégories de partenaires.

1

La catégorie 1 reprend les partenaires relevant du soins spécialisés en santé mentale.

2

La catégorie 2 reprend les partenaires relevant des acteurs généralistes de la santé, de l'accompagnement, de l'aide sociale, de la petite enfance et du handicap.

3

La catégorie 3 reprend les partenaires relevant de la société civile et qui rentrent par leurs actions ou/et leurs missions en contact avec les enfants et les adolescents.

4

La catégorie 4 reprend les représentants des usagers.

5

La catégorie 5 reprend les représentants des familles.

Les partenaires rappellent que les usagers (soit les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et leur entourage) sont des partenaires de plein droit dans la gouvernance du Réseau Santé Kirikou.

L'ensemble des partenaires de cette convention, indépendamment de leur appartenance à une des 5 catégories ci-dessus, constitue l'assemblée des partenaires.



Base des informations reprises dans cette fiche : articles 3, 5, 13 et 14 de la convention de collaboration